



SAINT-MARTIN DE BOSCHERVILLE

DEPARTEMENT DE LA SEINE-MARITIME
ARRONDISSEMENT DE ROUEN
CANTON DE BARENTIN

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Exécution de l'article L 121 du Code des Communes)

Le Conseil Municipal de la Commune de SAINT MARTIN DE BOSCHERVILLE se réunira **à la Salle des Fêtes**

Le lundi 26 octobre 2020 à 19h00

ORDRE DU JOUR

- Approbation du compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 10 juillet 2020
- I. DÉLIBÉRATIONS
 - Mise en place d'une convention tarifaire avec la clinique vétérinaire du Chêne à Leu de Canteleu
 - Désignation des membres de la Commission Communale des Impôts Directs (CCID)
 - Cimetière – Acquisition d'un columbarium 12 cases
 - Cimetière – Modification des tarifs
 - Subvention exceptionnelle pour le festival Pom Pom Poom 2020 – arrêté du Maire portant virement de crédit
 - Décisions modificatives
 - Contribution communale au Fonds d'Aide aux Jeunes 2020
 - Restauration de l'éclairage de l'Abbaye et de la place
 - Acquisition de matériel d'entretien de voirie – Faucheuse / débroussailleuse y compris brosse
 - Aménagement de la Marotte : Maison Pluridisciplinaire de Santé et réaménagement du bâtiment La Poste – Avenants au marché de travaux
 - Décision d'attribution de la surface restante dans les locaux de l'ancienne Poste
- II. QUESTIONS DIVERSES
 - Sécurisation des écoles : alarme PPMS et visiophone
 - Point sur le service Filo'r
 - Point sur les élections législatives et sénatoriales

Le Maire,
Thierry CHAUVIN

17, Chaussée Saint Georges - 76840 Saint-Martin de Boscherville

☎ : 02.35.32.00.08 – 📠 : 02.35.34.84.88

smartindeboscherville@wanadoo.fr